

Informations sur la participation aux formations

OBJECTIF

- Les formations Medi-Lum ont pour objectif le partage de connaissances et la promotion d'une utilisation optimale de la luminothérapie par les professionnels de la santé intéressés à cette thérapie.

ATTESTATION / CERTIFICATION

- Les formations Medi-Lum aboutissent à une attestation de participation, et ne sont pas reconnues par des institutions de certification suisses ou européennes.
- Les formations Medi-Lum sont développées en collaboration avec des spécialistes de pointe dans leur domaine et basées sur les dernières recommandations de la société internationale SLTBR (*Society for Light Treatment and Biological Rhythms*).

PARTICIPATION / ANNULATION

- Le participant reçoit une confirmation de participation au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de la formation.
- En cas de manque de participants ou d'annulations en nombre les jours précédents la formation, Medi-Lum se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à la veille de la formation.
- En cas d'annulation par Medi-Lum, le participant inscrit peut à choix être remboursé ou s'inscrire à une nouvelle date du niveau de formation qu'il a choisi.

PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

- Le participant reçoit une facture devant être réglée au plus tard 7 jours ouvrables avant le début de la formation.